Fiches de documentation rurale - Cote D : Agriculture comparée

Numéro d'inventaire : 2016.0.92
Auteur(s) : Centre Universitaire de Formation et d'Études Biologiques et Rurales de l'Université de Caen
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Centre de Documentation Pédagogique de Caen
Imprimeur : R. Le Brun
Période de création : 3e quart 20e siècle
Date de création : 1963 (achevé en)
Inscriptions :
• lieu d'impression inscrit : Caen
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : 3 fiches
Mesures : hauteur : 10,6 cm ; largeur : 14,8 cm
Notes : Les séries de fiches, destinées aux maîtres des écoles rurales, ont démarré en 1956. Chaque série comprend des fiches de plusieurs cotes. Cet ensemble de fiches a été envoyé à l'instituteur d'Hénouville (76)
Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), élémentaire
Enseignement de l'agriculture (y compris les métiers de la pêche)
Autres descriptions : Langue : Français

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Direction du 1er Degré

D 0-1

INTRODUCTION DE LA PRAIRIE TEMPORAIRE DANS L'ASSOLEMENT

(Ley - Farming)

Les Anglais désignent sous le nom de « Ley-farming » et les Américains sous le nom de « grass-land agricultur », une technique culturale qui conduit à introduire la prairie temporaire dans l'assolement. L'intérêt de cette technique est double ; il porte à la fois sur l'amélioration de la production des cultures annuelles et sur l'accroissement du rendement des prairies.

AVANTAGES DU LEY-FARMING

1° Amélioration des propriétés physiques et chimiques du sol de culture.

— *Augmentation du taux de matières organiques du sol.* Dans un grand nombre de régions les terres bien pourvues en argile et à forte teneur en limon sont « battantes ». Cet inconvénient est dû, en partie, à un pourcentage insuffisant de matières organiques et il est particulièrement marqué quand le taux est inférieur à 2 %. Les résidus d'une culture d'herbe, par contre, enrichissent annuellement les sols d'un apport en matière organique correspondant à 20 à 30 tonnes de fumier de ferme à l'hectare.

— *Amélioration de la structure du sol.* L'introduction de la prairie temporaire dans l'assolement modifie la structure du sol qui devient grumeleux, favorisant ainsi les échanges d'air et d'eau nécessaires au bon développement de la végétation. Les terres lourdes bénéficient grandement de ce nouvel état physique.

— *Fertilisation.* La prairie temporaire pâturée laisse à la disposition des cultures qui lui succèdent des éléments fertilisants sous une forme particulièrement assimilable, celle des déjections animales. Ces déjections, en plus de leurs auxines propres, favorables à la végétation, permettent le développement d'une vie microbienne intense dont l'action est bénéfique sur les cultures.

2° Accroissement de la production

Le seul moyen d'améliorer le rendement de certaines prairies dégradées (moins de 30 % de bonnes graminées et pourcentage élevé de plantes à rosette : pâquerettes, porcelles, plantain) est, après retournement, le resemis de mélanges simples de variétés sélectionnées (cf. fiche C-131-4).